

Terres d'Horizon

LE BULLETIN BIMESTRIEL D'INFORMATION DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DES ALPES-MARITIMES

L'édito du Président



Tout d'abord, je voudrais remercier tous les ressortissants qui ont voté nombreux pour l'élection de leurs représentants à la Chambre d'Agriculture : vous avez montré combien notre institution avait d'importance pour vous en cette période où tout est si souvent remis en question.

Je voudrais remercier particulièrement les agriculteurs qui m'ont accompagné pendant cette campagne, et tous ceux qui nous ont ouvert leur porte pour nous exprimer leur soutien. Ces échanges ont permis d'aborder les enjeux et les problématiques de chaque filière.

Nous avons été élus avec un taux de 72% pour notre liste majoritaire, preuve que la Chambre d'Agriculture a repris son rôle d'institution centrale du développement agricole : à nous d'être à la hauteur de cette confiance !

Il y a 6 ans, notre ambition était de **maintenir une agriculture départementale qui garantisse volume et qualité**. Notre objectif était de contribuer à mieux nourrir la société tout en respectant notre environnement.

Pour faire cela, nous avons :

- Amplifié notre présence technique et économique sur le terrain

- Développé la communication

- Développé la technicité des agriculteurs par la formation

- Investi dans la recherche et l'expérimentation

- Développé la qualité des produits et leur commercialisation

- Développé nos partenariats avec TOUS les acteurs des territoires

- Mais aussi protégé le potentiel agricole du département pour installer de nouveaux agriculteurs.

Certains projets, cependant, n'ont pas été à la hauteur de nos ambitions : c'est le cas de la régionalisation et de notre transfert immobilier : si le transfert du CREAT au CREAM est aujourd'hui une réussite grâce au Conseil Départemental, la construction de notre maison des agriculteurs a subi de nombreux avatars avec notamment le prélèvement de 2,7 millions d'euros sur notre fonds de roulement. J'espère que cette mandature verra enfin l'aboutissement de ce projet !

Le Salon de l'agriculture a été l'occasion de mettre à nouveau nos produits départementaux à l'honneur et **je félicite nos producteurs qui s'investissent dans ces démarches de qualité**.

Nous avons pu constater l'excellence de notre territoire avec une délégation de maires venue visiter le salon. Demain, avec les collectivités, nous devons aller vers l'élaboration de réels projets alimentaires de territoires sécurisant nos productions et approvisionnements agricoles de qualité, nous devons relever le défi du Bio, de la qualité de l'air, de l'eau et de l'environnement.

C'est ce que nous demande la société, c'est aussi notre fierté !

P. 3-7 Elections de la Chambre d'Agriculture

- Les résultats dans les Alpes-Maritimes
- Les résultats nationaux, zoom sur le collège des chefs d'exploitation
- Les membres de la session

P. 8-9 Salon International de l'Agriculture, nous y étions !

P. 10-11 Concours Général Agricole, le palmarès

P. 12 Actualités

- 06 à table : de nouveaux collègues sont désormais livrés
- Partenariat
- Journées techniques taille de l'olivier
- L'actualité du GDS06

P. 13 Expérimentation

- Les programmes en cours à la station Astredhor Méditerranée CREAM

P. 14-15 Techniques & filières

- Actu PAC 2019
- Les échographies, un outil de gestion du troupeau
- Bilan des autocontrôles chez les producteurs fromagers fermiers

P. 16 Pratique

- Vos Elus vous représentent
- Réseau des Chambres d'Agriculture : Chambre Agriculture France dans les Alpes-Maritimes



Encore plus d'actualités
sur le site des Chambres en PACA
www.paca.chambres-agriculture.fr

Dernière minute !

André Bernard élu président de la Chambre Régionale d'Agriculture lors de la session du 11 mars 2019



Les présidents des Chambres d'Agriculture de la région

de gauche à droite :
Frédéric Esmiol (04) - Fabienne Joly (83) - André Bernard (84) -
Patrick Levêque (13) - Michel Dessus (06) - Eric Lions (05)



1ère session pour les nouveaux élus !

La session d'installation de la Chambre d'Agriculture s'est tenue le mardi 19 février 2019, dans l'hémicycle du Conseil Départemental, où les élus ont été accueillis très chaleureusement par Charles-Anges Ginésy, Président du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes.

La session d'installation a d'abord été présidée par Monsieur le Préfet, qui a fait procéder à l'élection du Président. Michel Dessus a été élu Président avec 25 voix pour, 3 contre 1, un blanc. La session a ensuite élu le bureau et voté les désignations pour différentes assemblées et commissions départementales.

Le bureau de la Chambre d'Agriculture

- Président **Michel Dessus**
- 1^{er} vice président **Jean-Philippe Frère**
- 2^{ème} vice président **Adrien Mège**
- Secrétaire **Jérôme Coche**
- 1^{er} Secrétaire adjoint **Chantal Bagnato**
- 2^{ème} Secrétaire adjoint **Solange Pelissero**

La nouvelle équipe a choisi d'élire un bureau restreint mais de travailler davantage en «commissions ou groupes de travail». Les élus référents seront nommés lors de la session du 19 mars 2019.

Les 1ères désignations

- Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture (APCA), Titulaire : **Michel Dessus** - suppléant : **Jean-Philippe Frère**
- Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers (la CDPENAF), Titulaire : **Michel Dessus** - suppléant : **Jean-Philippe Frère**
- Commission d'Appels d'Offres **Jean-Philippe Frère | Adrien Mège | Guiseppe Sergi | Pascal Lelous**
- Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage **Michel Dessus** ou son représentant : **Jean-Philippe Frère, Adrien Mège, Eric Franquin**
- Commission Construction **Miche Dessus | Jean-Philippe Frère | Pascal Lelous**



Retrouvez le discours du Président Michel Dessus : <https://chambre-agriculture06.fr>



Les résultats des Alpes-Maritimes

CLAP DE FIN d'une longue période pré-électorale, le mercredi 6 février 2019 à la préfecture des Alpes-Maritimes ! Pour les collèges individuels (1,2,3 et 4), le nombre d'électeurs s'est élevé à **13 440 électeurs** inscrits, dont :

1209 pour le collège 1 - 16 pour le collège 2 - 3 237 et 2 177 salariés pour les collèges 3a et 3b- 6 801 pour le collège 4.

Collège 1 : Chefs d'exploitation et assimilés - Taux de participation : 59.31 % - inscrits : 1209 - exprimés : 717

- Liste FDSEA06 + JA06 " L'agriculture, une Force pour les Alpes-Maritimes" : **71.85 %** - 508 voix - **15 sièges**
- Liste Confédération Paysanne : **28.15 %** - 199 voix - **3 sièges**

Collège 2 : Propriétaires et usufruitiers - Taux de participation : 93.75 % - inscrits : 16 - exprimés : 15

- Liste FDSEA06 + JA06 " L'agriculture, une Force pour les Alpes-Maritimes" : **100 %** - 14 voix - **1 siège**

Collège 3a : salariés de la production agricole - Taux de participation : 7.54 % - inscrits : 3 237 - exprimés : 230

- Liste CGT : **37.83 %** - 87 voix - **2 sièges**
- Liste Confédération française de l'encadrement - CGC : **33.91 %** - 78 voix - **1 siège**
- Liste CFTC-AGRI : 28.26 % - 65 voix - 0 siège

Collège 3b : salariés des groupements professionnels agricoles - Taux de participation : 16.21 %

inscrits : 2 177 - exprimés : 339

- Liste Confédération française de l'encadrement - CGC : 20.35 % - 69 voix - 0 siège
- Liste CFTC-AGRI : **24.19 %** - 82 voix - **1 siège**
- Liste CFDT : FGA vos avancées sociales: c'est nous ! : 16.22 % -55 voix - 0 siège
- Liste FORCE OUVRIERE : 15.04 % -51 voix - 0 siège
- Liste CGT : **24.19 %**¹ - 82 voix - **2 sièges**

¹ le nombre de voix étant identique, le siège revient au candidat le plus âgé

Collège 4 : anciens exploitants et assimilés - Taux de participation : 22.83 % - inscrits : 6 801 - exprimés : 1 536

- Liste Confédération Paysanne : 34,57 % - 531 voix - 0 siège
- Liste FDSEA06 + JA06 " L'agriculture, une Force pour les Alpes-Maritimes" : **65.43 %** - 1005 voix - **1 siège**

Collège 5a : Sociétés coopératives agricoles de la production agricole - Taux de participation : 100 %

inscrits : 22 - exprimés : 22

- Liste Fédération départementale des Cuma : **100 %** - 22 voix - **1 siège**

Collège 5b : Autres sociétés coopératives agricoles - Taux de participation : 80.56 % - inscrits : 36 - exprimés : 29

- Liste FDSEA06 + JA06 " L'agriculture, une Force pour les Alpes-Maritimes" : **100 %** - 29 voix - **3 sièges**

Collège 5c : Caisses de Crédit agricole - Taux de participation : 85 % - inscrits : 20 - exprimés : 17

- Liste FDSEA06 + JA06 " L'agriculture, une Force pour les Alpes-Maritimes" : **100 %** - 17 voix - **1 siège**

Collège 5d : Caisses d'Assurances mutuelles et de Mutualité sociale agricole - Taux de participation : 81.25 %

inscrits : 16 - exprimés : 13

- Liste FDSEA06 + JA06 " L'agriculture, une Force pour les Alpes-Maritimes" : **100 %** - 13 voix - **1 siège**

Collège 5e : Organisations syndicales à vocation générale d'exploitants agricoles - Taux de participation : 94.12 %

inscrits : 34 - exprimés : 32

- Liste FDSEA06 + JA06 " L'agriculture, une Force pour les Alpes-Maritimes" : **100 %** - 32 voix - **1 siège**

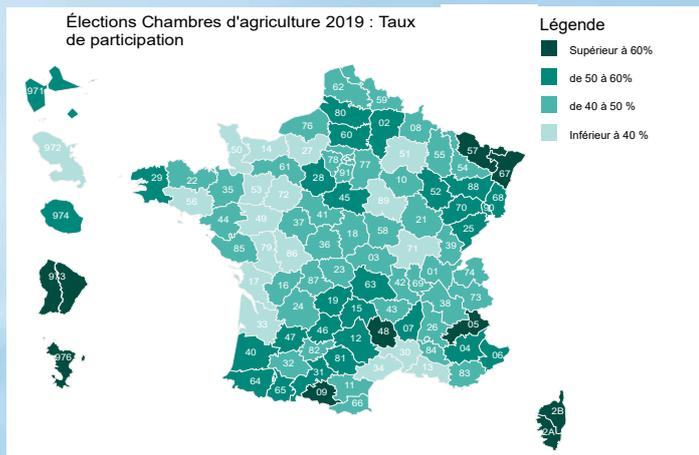
en ligne ou pas ?

Vote ...



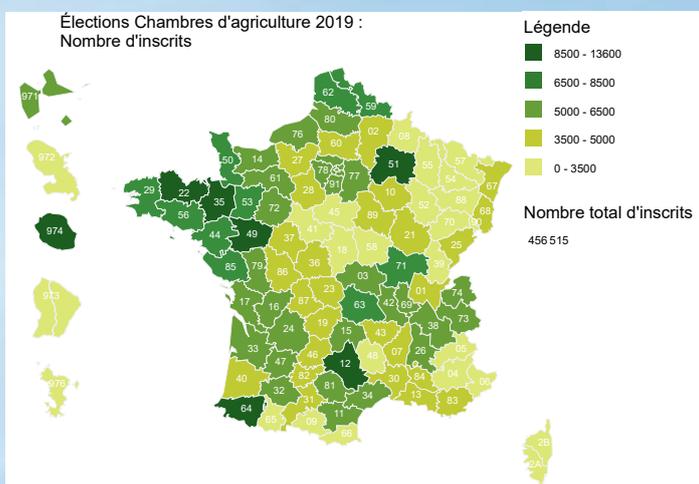
Pour la première fois, les électeurs pouvaient voter en ligne : si les exploitants actifs ont voté majoritairement en ligne (54 %), les anciens ont préféré le vote par correspondance pour 81 % !

Les résultats nationaux, zoom sur ... le collège des chefs d'exploitation



Taux national de participation : 46.4 %

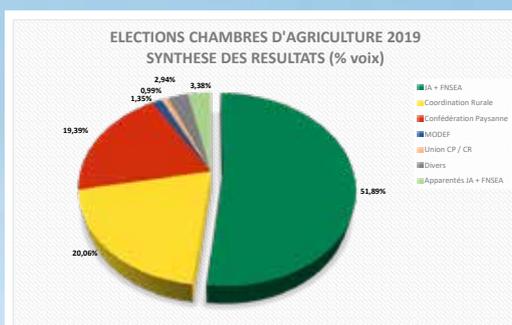
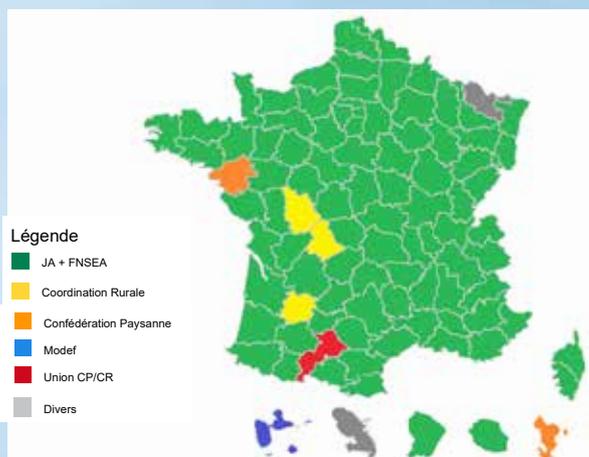
La nouvelle équipe de la Chambre d'Agriculture des Alpes-Maritimes a été élue avec un taux important de participation de 60% pour les exploitants agricoles et un taux de 72% pour notre liste majoritaire, preuve que la Chambre d'Agriculture a repris son rôle d'institution centrale du développement agricole.



Les élections des Chambres d'Agriculture permettent de dresser un panorama sur la répartition du nombre d'agriculteurs sur le territoire.

La Bretagne et les Pays de Loire restent les régions où le nombre d'agriculteurs est le plus élevé, avec les départements de la Marne, l'Aveyron et les Pyrénées Atlantiques.

Les départements de la région Centre et de l'Est de la France ont peu d'agriculteurs mais des tailles d'exploitation importantes ; ce qui est différent des Alpes-Maritimes qui comptent peu d'agriculteurs et de petites exploitations.



Inscrits	456 515	
Avancement des résultats	100,00%	Soit 93 départements sur 93
Participation (moy.) en %	46,32	
Voitants	211 439	
Exprimés	205 476	
Blancs & Nuls	5 963	

Affiliation	Exprimés	%
JA + FNSEA	106 622	51,89%
Coordination Rurale	41 227	20,06%
Confédération Paysanne	39 833	19,39%
MODEF	2 771	1,35%
Union CP / CR	2 039	0,99%
Divers	6 044	2,94%
Apparentés JA + FNSEA	6 940	3,38%

CHAMBRES D'AGRICULTURE - ÉLECTIONS 2019 POUR L'AGRICULTURE

Les membres de la session de la Chambre d'Agriculture 06

Collège 1 : Chefs d'exploitation et assimilés : 18 membres



Michel DESSUS
horticulteur
La Gaude



Jean-Philippe FRERE
Oléiculteur
Le Rouret



Solange PELISSERO
Éleveur bovin
Tende



Jérôme COCHE
Horticulteur
Tourrettes / Loup



Claude VINCENTI
Forêt
Le Rouret



Célia KRZMIC
Éleveur équin
La Colle / Loup



Bruno GABELIER
Éleveur caprin bio
Tourrettes / Loup



Adrien GANNAC
Agrumiculteur
Menton



Déborah COURRON
PPAM
Saint Vallier de Thiey



Adrien MEGE
Éleveur bovin
Bendejun



Vincent DE SOUSA
Éleveur caprin lait
Levens



Carine DALMASSO
Viticultrice
Nice



Pascal LE LOUS
Éleveur
La Croix sur Roudoule



Guiseppe SERGI
Viticulteur bio
Nice



Christiane BOIS
Maraîchage
Saint Laurent du Var



Roger ROUX
Maraîcher bio
La Tour sur Tinée



Denis RASSE
Viticulteur
Saint Jeannet



Annie SIC
Élevage ovin lait
La Bollène Vésubie

Collège 2 : Propriétaires et usufruitiers



Mireille AUDA
Maraîchage
Gattières

Collège 5a : Sociétés coopératives agricoles de la production agricole



Eric ERETEO
Horticulteur
Saint Vallier de Thiey

Collège 3a : salariés de la production agricole



Thierry
BERTOGLIATI



Laurent VALROFF



Jean-Paul
TORRELLI

Collège 5b : Autres sociétés coopératives agricoles



Jean-Luc SPINELLI
Oléiculteur
Castagniers



Fabrice ALLARD
Maraîcher
Cagnes sur mer



Frédérique MAURE
Apiculture
Saint Cézaire / Siagne

Collège 3b : salariés des groupements professionnels agricoles



Laetitia TOMASI



Joël COTTIN



Claude GODARD

Collège 5c : Caisses de crédit agricole



Chantal BAGNATO
Maraîchage
Saint Martin du Var

Collège 4 : anciens exploitants et assimilés



Patrice GALANT

Collège 5d : Caisses d'assurances mutuelles et de mutualité sociale agricole -



Alexandrine BRION
Apicultrice
La Bollène Vésubie

Collège 5e : Organisations syndicales à vocation générale d'exploitants agricoles



Jacques Courron
Eleveur ovin
Gourdon



Les élus de la Chambre d'Agriculture au Salon International de l'Agriculture : 4 jours de rendez-vous et rencontres professionnelles

Une nouvelle formule pour ce salon 2019 : faire entendre nos revendications et rencontrer les décideurs nationaux ! Michel Dessus, Jean-Philippe Frère et Solange Pelissero, élus et Xavier Worbe, directeur général de la Chambre d'Agriculture, ont eu un planning chargé, à commencer par leur participation au jury du Concours Général Agricole oléicole.

Bienvenue au SIA ! Les élus de la Chambre d'Agriculture accueillent une délégation des maires ruraux des Alpes-Maritimes. Visite guidée du salon



La délégation était composée de :

- Denise Leiboff | Maire de Lieuche et Présidente de l'Association régionale des Communes pastorales
- Monique Giraud -Lazzari | Maire de Coaraze
- Huguette Layet | Maire de Castellar
- Jean-Paul David | Maire de Guillaumes
- Paul Burro | Maire de Belvédère
- Stéphane Simonini | Maire de Beuil
- Jean-Claude Ghiran | Conseiller municipal de Levens
- Julia Guichard | Directrice de l'Association des Maires 06

” Une première pour Solange, nouvellement élue au bureau de la Chambre d'Agriculture : ”

Ces journées ont été riches en échanges et en rencontres. Nous avons pu échanger sur des sujets qui touchent à nos territoires... à Paris ! Nous avons passé des moments très conviviaux, notamment avec nos amis guadeloupéens qui ont une agriculture comparable à la nôtre.

J'ai beaucoup apprécié la journée passée avec les maires car nous avons pu créer des liens et échanger dans un contexte amical et partager ensemble la visite du salon.

Passer quelques journées en compagnie de Michel Dessus et Jean-Philippe Frère m'ont permis de comprendre le travail d'un élu au sein du bureau. Nous avons déjà avancé sur quelques dossiers ! Bien sûr, je compte bien y mettre ma touche personnelle !



Avec Eliane Bareille, conseillère régionale





mardi 26 mars : visite du Président de la région Sud Provence Alpes-Côte d'Azur



André Bernard et Michel Dessus, présidents des Chambres d'Agriculture du Vaucluse et des Alpes-Maritimes, avec Brune Poirson, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Transition Ecologique et Solidaire



Avec Nicole Merlino-Manzino, adjointe au maire de Nice et Présidente de la régie des MIN d'Azur.



Renaud Muselier s'entretient avec Jean Sylvain, Président de l'Adapi et Jean-Louis Lautard, apiculteur dans les Alpes-Maritimes.

les rendez-vous «pro» : la problématique du loup au coeur des débats



Avec Brune Poirson, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Transition Ecologique et Solidaire : débat sur la problématique du loup et de la gestion de l'eau.



Michel Dessus avec Madame Luddeni, vétérinaire à Saint Martin de Vésubie. Elle plaide la cause des loups, Michel Dessus défend les éleveurs. «moi, je ne suis pas quelqu'un de fermé, mais avec le loup, oui».

Rencontre inter-chambres ; au delà d'un océan, des liens se créent



Le Président de la Chambre d'Agriculture de la Guadeloupe, Patrick Sellin, reçoit la délégation azurée dans son salon VIP. Les deux organismes collaborent ensemble depuis une année. Le salon est une occasion rare de se rencontrer !



Vers un prochain jumelage ?



Concours & Palmarès

Avec **18** médailles remportées au Concours Général Agricole et un prix d'excellence, les produits des Alpes-Maritimes font honneur à leur notoriété. Au travers ces distinctions, c'est bien l'ensemble de notre Agriculture qui est mise à l'honneur. Nous tenons à féliciter les lauréats .



Produits oléicoles

Catégorie Huile d'olive de Nice AOP

-  **SARL Moulins de la Brague** - Opio
-  **Daniel ISOARD** - Roquefort les Pins
-  **Jean-Luc SPINELLI** - Castagniers

Catégorie Pâte d'olive de Nice AOP

-  **Jean-Philippe FRERE** - Le Rouret

Catégorie Olive de Nice AOP

-  **Jean-Philippe FRERE** - Le Rouret

Catégorie Pâte d'olive noire nature

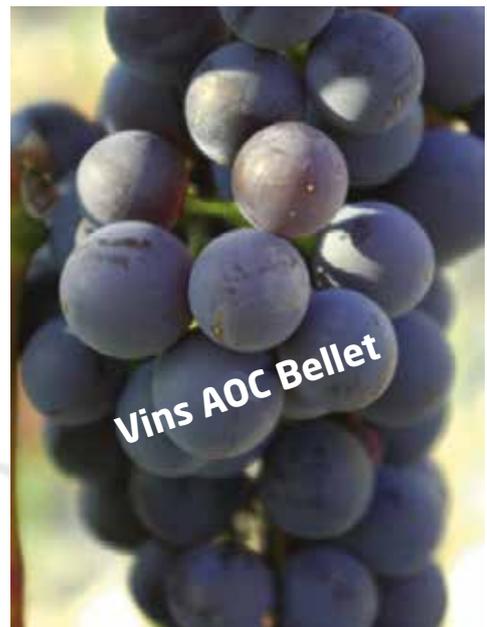
-  **EARL LESSATINI** - La Trinité

Spécialité à base d'olives

-  **EARL Champsoleil (DEREPAS)** - la Trinité
Crème d'olives à la tomate séchée
-  **Jean-Philippe FRERE** - Le Rouret
Confiture d'olives
-  **Jean-Philippe FRERE**
Pâte d'olives aux herbes de Provence

Tapenade noire

-  **André GIAUFFRET** - Colomars
L'oliveraie de la Sirole



Vins AOC Bellet

-  **Collet de Bovis** - Nice
Bellet AOC 2017 - rouge
-  **Collet de Bovis** - Nice
Bellet AOC 2017 -blanc

Prix d'Excellence

Deux prix d'excellence 2019 en région PACA, dont **Marc et Catherine Laviériro** pour l'excellence de leur miel depuis 3 ans.

Le prix d'excellence distingue les agriculteurs pour la qualité de leurs produits sur les 3 dernières années.

Ainsi, Marc et Catherine ont remporté :

-  **2 médailles**
2016 - 2018
-  **3 médailles**
2016 - 2017 - 2018





-  **Le rucher des Oliviers (Marc & Catherine Lavoriéro)**
à Tende - miel de forêt et miellat
-  **Le rucher des Oliviers (Marc & Catherine Lavoriéro)**
à Tende - miel polyfloral ambré et foncé
-  **Le rucher de Cipières** à Cipières - miel de cru
-  **Jean-Louis Lautard** à Tignet - miel de lavande et lavandin

Confiture

-  **Maison Herbin à Menton**
à Menton - confiture d'agrumes
-  **Maison Herbin à Menton**
à Menton - confiture d'agrumes



“ Gagner au Concours Général Agricole, c’est un travail de toute une année ! Il faut bichonner nos arbres, les surveiller en permanence. Un travail de passionné et passionnant ! ”

Jean-Philippe Frère, interviewé par France 3

 toute l'interview
<http://chambre-agriculture06.fr>

Concours Général, côté off !



Dimanche 24 février, dès 9 heures, Michel Dessus et Jean-Philippe Frère ont participé au jury oléicole.

Angélyk Doucey, animatrice du SION en tant qu'experte, a été modératrice de table.

Son rôle consiste à coordonner les avis pour obtenir un consensus sur les médailles distribuées.

Les médailles d'or sont décernées aux produits qui se détachent vraiment des autres.

Rappelons que les producteurs ne peuvent pas juger leurs produits ! Ils peuvent participer au jury et sont alors placés sur des tables pour évaluer les produits d'autres départements.





De nouveaux collèges sont désormais livrés !

26 collèges et une vingtaine d'établissements scolaires et privés sont livrés toutes les semaines par la plate forme «06 à table». La Chambre d'Agriculture a en effet, remporté un appel d'offre qui lui permet de livrer sur 3 secteurs (au lieu de 2 en 2018).

Malgré la période hivernale, les volumes se sont maintenus, avec +120 % d'activité de poids livrés en février par rapport à 2018 - et aussi + 550 % par rapport à février 2017, premier hiver d'activité !

La «STAR» de l'hiver, c'est la **carotte**, avec **4.3 tonnes** livrées (novembre 2018 au 1er mars 2019).

La pomme de terre arrive en 4ème place avec 1.4 tonnes, derrière la pomme et la tomate.

06 à table a confirmé son développement en 2018 avec **102.6 tonnes** livrées, soit une **progression de +136 %** par rapport à 2017.

Si vous désirez participer à cette dynamique locale, n'hésitez pas à rejoindre «06 à table»! Contactez Romain Bacchialoni : (06 28 79 67 50) ou Lucas Mantero (06 28 92 00 78).

Partenariat

En ce début d'année, la Chambre d'Agriculture a rencontré ses partenaires : la Métropole Nice Côte d'Azur, la CASA et la CAPG, pour définir conjointement les priorités d'actions 2019 liées à chaque convention.

Journées techniques «taille des oliviers»

Comment limiter les maladies et ravageurs ? Comment favoriser la production ? Quelle approche pour faire les bons choix de taille ? Les erreurs à éviter.

Dans le cadre de son projet « Réussir le virage agroécologique en cultures spécialisées », la Chambre d'Agriculture des Alpes-Maritimes organise deux journées techniques consacrées à la thématique de la taille de l'olivier.

Le samedi 6 avril 2019

A la Maison du terroir
9 Route d'Opio, 06650 Le Rouret
(au-dessus de la coopérative du
Marché de nos Collines)
De 9 h 30 à 16 h 00

Le lundi 8 avril 2019

Au domaine de Champsoleil
Chemin de Sembola,
06 340 La Trinité
De 9 h 30 à 16 h 00

La journée au domaine de Champsoleil est organisée en partenariat avec Agribio 06, la MSA Provence-Azur, le domaine de Champsoleil et les fournisseurs de matériel.

Contact : Maud Damiens
06 28 79 67 42 - mdamiens@alpes-maritimes.chambagri.fr

Le Conseil d'Administration du GDS 06 et l'équipe technique sont heureux de vous proposer de nouveaux services grâce à l'arrivée d'une nouvelle recrue au sein de l'équipe, Isabelle, afin de vous apporter plus de proximité et d'écoute.

Notre accompagnement terrain

- formation,
- suivi qualité,
- appui logistique aux vétérinaires,
- assistance

Isabelle - 06 33 19 55 15

isabelle.blanc-gonnet.gds06@reseau-gds.com

Notre accompagnement administratif

- suivi prophylaxie,
- contrôle à l'introduction,
- gestion financière, administrative,
- appui technique

Amélie - 06 49 92 38 30

gds06@reseau-gds.com

"Nous souhaitons vivement que la qualité de nos services retienne votre attention. Nous restons à votre disposition pour analyser vos besoins et vos attentes. Je me réjouis que le GDS 06 s'étoffe afin d'accorder plus d'attention et de prévenance à tous les adhérents".

Pascal Le Lous, Président du GDS06

Nos prochaines formations

- jeudi 21 mars - Lantosque
éleveur-infirmier bovin
 - jeudi 28 mars et mardi 14 mai
Chambre de l'Agriculture de Nice
Biosécurité en élevage de porcs
- Contact : Isabelle

En février, nos deux formations **éleveur infirmier de son troupeau ovin/caprin** ont rencontré un véritable succès avec un maximum de participants.



Mise en pratique du point de suture à l'aide d'éponges.

Expérimentation



Les programmes en cours à la station Astredhor Méditerranée CREAM¹

Nous reviendrons en détail sur chaque essai au fil des prochaines éditions.

¹ Centre de Recherche d'Expérimentation Agricole Méditerranéenne

Pour une agriculture
«Eco Responsable» !

Programmes européens

Interreg - Is@am

Tests d'un outil digital d'aide à la décision

Aider les entreprises à prendre les décisions éco-responsables à partir d'observations et de données saisies sur « tablette ».

Antéa

Développe la filière fleurs comestibles

Essais variétaux, Protection Biologique Intégrée, essai de dessiccation de fleurs, analyse des qualités nutritives des fleurs.

Fushia | Begonia | Saugue | Pensée |

Programmes nationaux

Cochorti

Améliorer les connaissances des cochenilles en horticulture
Identifier de nouvelles espèces

Comprendre le cycle biologique des cochenilles
Inventorier leurs ennemis naturels mobilisables

Dephy Expé Rosa bip

Mettre en place des stratégies de protections innovantes :

lutte biologique | bio stimulants | produits alternatifs | lutte physique

Dephy Expé 2.0

Tester des itinéraires techniques à bas volume d'intrant et développer la lutte intégrée en culture de gerberas

Au CREAM et chez les producteurs
Nouveaux auxiliaires
Meilleure implantation des auxiliaires

Programmes régionaux & France agrimer

NéoMed

Tester de nouveaux produits en fleurs coupées et en paysage adaptés aux conditions méditerranéennes

Edelweiss | Gentiane | Bleuet | Euphorbe

Zéro phyto

Mettre en place des méthodes de protections de cultures sans produits phytosanitaires en cultures hors sol sous abris

Anémone | Renoncule | œillets | Potées fleuries | Violettes

PROBIPAR

Expérimenter des méthodes agroécologiques de lutte contre les ravageurs sur cultures d'anémones et de renoncules.

EcoMed

Expérimenter des systèmes de productions durables économes en intrants en cultures méditerranéennes

Fleurs comestibles | Potées fleuries | PPAM

Programmes ARCO-PNDAR Astredhor

S@amchange

- Elaborer des protocoles de suivi épidémiologique pour plusieurs systèmes de culture, dans le cadre du projet européen Is@am,
- Tester des protocoles en utilisant l'outil is@am

Mission qualité fleurs coupées

- Etudier la durée de vie en vase des fleurs et feuillages coupés
- Comportement et aptitude à la conservation de nouvelles variétés
- Etude selon différents itinéraires appliqués
- Etude suite à une modification d'un des éléments du circuit de distribution
- Etude de l'efficacité de solutions de conservation

Les Programmes d'Expérimentation chez les producteurs

Casdar DS2 - drosophila Suzuki

La drosophile est une problématique récurrente chez les producteurs de petits fruits rouges. La Chambre d'Agriculture travaille sur un programme d'expérimentation pour :

- Identifier des parasitoïdes naturels et indigènes dans les parcelles cultivées et non cultivées
- Tester et suivre des lâchers de parasitoïdes naturels
- Diffuser les résultats aux producteurs



Casdar solae - Améliorer les connaissances des sols

- Elaborer des méthodologies communes en région PACA d'accompagnement des exploitants
- Diffuser de pratiques agro écologiques

Maraichage | Horticulture

Apriel



- Fusariose sur salade – collection variétale et biofumigation
- Essais variétaux courgettes et petits pois : résistance et rendement en précoce
- Engrais verts de montagne
- Haricots : diversification

Recherche ou Expérimentation ?

La RECHERCHE est réalisée par des scientifiques, généralement en laboratoire. L'EXPÉRIMENTATION permet de tester sur site les résultats de la recherche scientifique dans l'objectif de diffuser aux professionnels. La Chambre d'Agriculture des Alpes-Maritimes est le maillon entre la Recherche et les agriculteurs.





ACTU PAC 2019

La campagne de déclaration des demandes d'aides aux ovins et aux caprins s'est terminée le 31 janvier 2019.

Le nombre de demandes d'aides ovines a été de 110 demandes (+3 par rapport 2018) pour **30 203 brebis** déclarées soit 3 283 brebis de moins par rapport à 2018.

Cette chute de l'effectif départemental se poursuit avec la perte de 18 845 brebis depuis 2010 ! La taille des troupeaux a beaucoup diminué passant de 342 brebis en 2010 à 274 en 2019, soit 20 % d'animaux en moins.

Pour le cheptel caprin, 52 demandes ont été enregistrées en 2019 (+8 par rapport à 2018) pour **3 427 chèvres déclarées** soit 339 de plus qu'en 2018.

Aide ovine

2018 : le montant de l'aide ovine s'est élevé à 24.30 € /brebis (500 premières)

2019 : les conditions d'éligibilité restent inchangées :

- déclarer 50 brebis minimum (femelle ayant mis bas ou née avant le 11 mai 2018),
- maintenir son effectif engagé sur son exploitation du 1^{er} février au 11 mai 2019,
- respecter le ratio de productivité de 0.5 agneau vendu/brebis (avec notification des mouvements de vente auprès de L'Eder Paca),
- avoir ses animaux correctement identifiés.

Aide caprine

2018 : le montant de l'aide caprine s'est élevé à 16.32 €/chèvre

Conditions d'éligibilité :

- déclarer 25 chèvres minimum (femelle ayant déjà mis bas ou née avant le 11 mai 2018)
- maintenir son effectif engagé sur son exploitation du 1^{er} février au 11 mai 2019
- avoir ses animaux correctement identifiés.

Déclarations des surfaces (ICHN-DPB) : du 1^{er} avril au 15 mai 2019.

Consultez notre site internet pour connaître les dates des permanences. Pré-inscrivez-vous auprès du service formation pour les nouveaux demandeurs (Nathalie Hellé : 04 97 25



Les échographies, un outil de gestion du troupeau

En 2018 la CA 06 a fait l'acquisition d'un nouvel échographe portable avec batterie (5 heures d'autonomie) et son sectoriel multi espèces permettant de réaliser des diagnostics de gestation sur ovins, bovins et caprins.

Pour les **vaches**, le diagnostic est fiable à 100 % à partir de 35-40 jours avec la possibilité de dater le stade de gestation jusqu'à 5-6 mois.

Pour les **chèvres et brebis**, nous préconisons d'attendre 45 jours après la fin des saillies donc du retrait des boucs ou des béliers.

Le service d'échographie est pour les éleveurs qui le pratiquent, un outil d'aide à la décision :

- prévoir les périodes de mise bas,
- alimenter différemment les brebis pleines et vides,
- gérer du stock fourrager,
- choisir la re mise à la reproduction ou la réforme précoce,
- évaluer la plus-value pour vente de vaches gestantes
- éviter l'abattage de certaines vaches gestantes....

Campagne 2018

- 82 visites avec échographies
- 5 chantiers en alpage durant l'estive sur ovin et bovin.
- En nombre d'animaux
198 vaches
2750 brebis
655 chèvres
- Coût par animal :
chèvre-brebis : 1.20 € HT
vache : 12.00 € HT

Contact : Benoît Esmengiaud : 06 28 79 67 56



Comment lutter contre les parasites et préserver la biodiversité

Ce guide pédagogique rappelle les bonnes pratiques pour lutter contre les parasites tout en respectant la biodiversité du territoire.

Un document conçu et rédigé par la Chambre d'Agriculture des Alpes-Maritimes, en

partenariat avec la métropole Nice Côte d'Azur et le GDS06.

Disponible sur demande à la Chambre d'Agriculture et consultable sur notre site internet (rubrique publication/environnement).

Bilan des autocontrôles chez les producteurs fromagers fermiers

Qu'est-ce qu'un autocontrôle, pour quel objectif ?

On entend par autocontrôles toutes mesures qui permettent au producteur de vérifier et valider son Plan de Maîtrise Sanitaire (PMS) pour démontrer son efficacité. Les autocontrôles peuvent être des analyses microbiologiques sur les produits, mais aussi des contrôles mis en place par le producteur sur son exploitation : contrôles de température, d'acidité, visuels : propreté des mamelles, ...

Pour permettre aux fromagers de réaliser les analyses microbiologiques de leurs produits, la Chambre d'Agriculture propose deux tournées de ramassage (printemps/ automne).

A quelle fréquence réaliser les autocontrôles ?

Le rythme et le nombre d'autocontrôles sont de la responsabilité du producteur qui les détermine en fonction de son PMS. Vous devez argumenter votre choix en fonction de votre analyse de risques, du type de produit concerné, de l'historique de vos résultats d'analyse. Une exception à cette règle : le lait « matière première » doit être analysé une fois par trimestre.

Par exemple, une exploitation qui rencontre souvent des dépassements de staphylocoques dans ses produits, après avoir mis en œuvre des mesures correctives, peut envisager une surveillance plus fréquente en faisant analyser plus souvent ses produits pour le germe staphylocoque aureus.

On privilégiera les technologies les plus à risque (pâte molle présure), même si toutes les technologies doivent être analysées sur l'année.

On choisira également les stades de vie du produit les plus pertinents par rapport au risque : par exemple en pâte pressée : analyse au démoulage qui est le stade où le risque « staphylocoques auréus » est le plus important.

Que faire en cas de résultat défavorable ?

On distingue les critères de sécurité (Listéria monocytogène, Salmonelle, entérotoxine staphylococique) et les critères d'hygiène des procédés (staphylocoques, Eschérichia coli, entérobactéries).

Résultat non satisfaisant sur un critère de sécurité,

si les produits sont déjà commercialisés, prévenez la DDPP, retirez les produits du marché, engagez des actions correctives avec un appui technique. De nouvelles analyses seront ensuite réalisées.

Résultat non satisfaisant sur un critère d'hygiène,

mettez en place des actions correctives validées par de nouvelles analyses.

Principales mesures correctives à mettre en œuvre

Cas du dépassement du critère « flore mésophile totale » dans le lait :

La norme à ne pas dépasser est de 100 000 UFC pour le lait de vache, 500 000 pour les laits de chèvre/brebis.

Le dépassement indique un problème d'hygiène de traite et/ou de refroidissement du lait. Il convient de revoir ses pratiques de traite (préparation de la mamelle, lavage du matériel, ect...), les conditions d'hygiène générales du bâtiment d'élevage (paillage, aération, ...).

Pour vérifier la pertinence des mesures correctives, l'analyse d'un autre critère peut être utile ; ce pourra être la recherche d'Eschérichia coli par exemple.

Prélever, mode d'emploi ,

- Mains propres, ustensiles propres et désinfectés (javel, alcool, eau bouillante)
- Quantité suffisante pour chaque échantillon (environ 100 g)
- Identifier le prélèvement
- Conserver l'échantillon à 4° C

Résultats d'analyse 2018 43 éleveurs

- LAIT problèmes de dépassement des normes de flore mésophile totale sur les laits des trois espèces.
- FROMAGE aucun résultat positif en salmonelles et listéria

Des résultats hors normes (dépassement de « M » soit 100 000 staphylocoques/g) pour 6.9% des échantillons en vache, 7.5% en chèvre, 0 en ovin. Dans ce cas de figure, une recherche d'entérotoxine est effectuée systématiquement, il n'y a eu aucun cas positif.

Cas du dépassement de « M » pour le critère staphylocoque aureus dans les fromages :

La présence de staphylocoques est presque toujours due à une contamination provenant des animaux (mammites, mammites sub cliniques). Il convient donc de rechercher l'animal/les animaux porteur(s) :

- Test CMT sur les animaux pour détecter les « suspects » (test assez fiable en bovins, moins en caprins)
- Analyses individuelles des cellules pour détecter les « suspects »
- Après repérage des suspects, analyses bactériologiques pour une recherche de staphylocoques
- Suite aux résultats d'analyses, retrait de la fabrication du lait des animaux atteints, consultation du vétérinaire pour un traitement adapté ou réforme de l'animal si besoin.
- Et toujours : vérifier ses pratiques de traite, l'hygiène du matériel,...



Faites-vous accompagner par la **Chambre d'Agriculture** pour mettre en place vos actions correctives ! Un œil extérieur permet de mieux analyser vos pratiques.

Nous vous apporterons un appui logistique pour la réalisation de vos prélèvements, l'acheminement des échantillons au laboratoire.

Planifiez les ramassages si vous avez besoin d'autocontrôles plus fréquents et prévenez nous suffisamment à l'avance!

